

dernière section de ce document pousse l'analyse encore plus loin en proposant un appariement entre les programmes et mesures identifiés au paragraphe précédent et chacune des deux zones identifiées dans ce document.

4. L'adaptation à la diversité

La gamme des réponses possibles et les besoins et défis radicalement différents que les pays en développement et les économies en transition présentent à la politique étrangère canadienne nous incitent à réévaluer continuellement la situation et à réorienter en conséquence nos arrangements institutionnels.

Le Comité d'aide au développement (CAD) de l'OCDE débat activement, depuis quelques années, la question des pays qui devraient être maintenus sur la liste d'admissibilité aux fins du calcul de l'aide publique au développement. Ce débat a amené ses membres à reconnaître a) que certaines nations ne sont nettement plus des pays « pauvres » et que d'autres seront bientôt dans la même situation; et b) que plusieurs pays, mais non pas tous, de l'ancienne Union soviétique ou de l'Europe centrale et orientale présentent les caractéristiques des PMA plus avancés de la zone 2 alors que d'autres sont classés dans la zone 1.

Les objectifs de la politique étrangère canadienne—qui sont la promotion de la prospérité, le renforcement de la sécurité mondiale et la projection des valeurs et de la culture canadiennes—se combinent assez naturellement et de diverses façons pour ce qui concerne les pays de la zone 1 et ceux de la zone 2. Avant d'esquisser nos vues sur la façon dont les divers outils présentés à la section 3 pourraient être ciblés le plus efficacement sur chacune des deux zones, mentionnons que deux outils « universels » permettent de réduire la pauvreté et de promouvoir généralement les intérêts canadiens tout en valorisant fort bien le rôle international du Canada et en projetant une image positive de ce pays et de ses citoyens : ce sont les organisations non gouvernementales canadiennes et le Fonds canadien, de par les activités qu'ils génèrent.

Premièrement, tous les pays en développement sont dans un état de pauvreté souvent désespéré. Il reste d'importants foyers de dénuement dans des pays de la zone 2 comme le Brésil, le Mexique, l'Indonésie et l'Inde. Dans l'avenir au moins prévisible et malgré des progrès relatifs et réconfortants, l'activité communautaire directe restera certainement nécessaire pour combler les besoins humains essentiels et pour renforcer les pratiques locales touchant les droits civils et politiques dans les pays de la zone 1 et de la zone 2, soit les grands fondements de la démocratie et du respect des droits de la personne. Cette activité conforme aux valeurs canadiennes peut au mieux être menée par les organisations non gouvernementales canadiennes,